

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 880

Artikel: Schwyzertuetsch : rien n'arrête le dialecte
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rien n'arrête le dialecte

■ (cjp) L'émission "Temps présent" du 15 octobre, "Schwyzertütsch: la cote d'alerte", a passé le lendemain soir en Suisse alémanique sous le titre (traduction): "Schwyzertütsch – Un danger pour la nation?" Les éléments d'information apportés par la télévision ne toucheront guère ceux qui contribuent à la pérennité du dialecte: les vieilles générations qui perpétuent la mentalité du réduit national et les jeunes générations qui trouvent fort agréable de se singulariser dans l'espace germanophone tout en cultivant aussi une variété d'anglais qui n'est pas celui d'Oxford ou de Cambridge.

Quelques faits récents pour contribuer à démontrer qu'en dépit de tous les efforts de sensibilisation, nous sommes en face d'un mouvement quasi irréversible.

Les partis, la presse, la culture: même combat

Les candidats des partis radical et de l'Union démocratique du centre au Conseil des Etats ont été présentés avec le slogan: "Zwee wo düre gseh" (deux qui voient loin) à Berne et "Uf all Fäll bürgerlich" (Dans tous les cas bourgeois) à Zurich. Inutile de chercher à traduire à l'aide d'un dictionnaire allemand-français.

La Feuille des avis officiels de la ville de Berne (*Anzeiger für die Stadt Bern*) publie actuellement un feuillet en dialecte bernois. Ce n'est pas le premier.

Dans la rubrique culturelle des *LNN*, le principal quotidien lucernois (17.10), on trouve un article sur le dialecte à l'ère électronique invitant à cultiver le dialecte à l'école (sans négliger la langue standard cependant). Le même jour, la *Berner Zeitung* commente les propositions d'intervention de la Confédération dans le domaine linguistique sous le titre: "Wird Bund zum Sprachpolizisten?" A Willisau, canton de Lucerne, des acteurs amateurs jouent une version en dialecte d'une pièce de Brecht. Titre local: *De Herr Puntila und si Chnächt Matti*.

Le "Hochdeutsch" n'est pas la langue de Goethe

On pourrait multiplier les exemples sans difficulté. Au surplus, l'allemand standard (Hochdeutsch) des Suisses alémaniques est parfois fort différent de la langue parlée dans les Allemagnes (RFA, RDA) et en Autriche. Dans *Sprachspiegel*, le bimensuel des défenseurs de l'allemand correct en Suisse, le professeur

Löffler a noté, récemment, que la terminologie ferroviaire helvétique se différencie beaucoup de celle presque toujours commune aux trois autres Etats germanophones. Il en va de même dans beaucoup d'autres domaines. Quant à l'usage du dialecte, ce même professeur faisait remarquer que l'employé au guichet de la gare badoise de Bâle parle la langue officielle alors qu'il parle le dialecte badois avec ses collègues pour les conversations courantes. Le Suisse croit à l'unité linguistique totale chez notre voisin du nord. Elle n'existe pas. Mais un usage nettement différencié est maintenu. Il n'est plus respecté chez nous. Tapons sur le clou, hélas sans nous faire beaucoup d'illusions!

JEUX OLYMPIQUES: L'IMPACT ECOLOGIQUE

Un problème de fond

■ (jg) Dans la candidature de Lausanne aux Jeux Olympiques, les mesures de l'impact sur la flore et la faune des différentes épreuves sont un facteur stratégique important en vue du succès ou de l'échec final de l'entreprise. Si l'écologie a de la peine à passer la rampe électorale dans le canton de Vaud, il en irait peut-être différemment s'il s'agissait de s'en prendre par référendum au projet d'organisation des J.O.!

L'étude d'impact est dès lors une pièce maîtresse du dossier. Mais au-delà de ses conclusions techniques, ce type d'expertise soulève des problèmes de fond dont la résolution est de nature essentiellement politique, car elle engage l'ensemble de la société.

Toute activité humaine a forcément un impact écologique. Le problème est de déterminer le seuil de l'intolérable. C'est là un choix politique et non technique. Or, une étude d'impact constitue une procédure neuve et sans précédent. Il est difficile de mesurer une évolution par rapport à une situation antérieure et d'effectuer des comparaisons.

Dans le cas des Jeux Olympiques, l'incertitude est accentuée par l'as-

pect non permanent d'une partie des installations: la présence des moyens techniques, chronométrage et télévision, sera très importante. Des chemins doivent être rendus carrossables, des plate-formes aménagées. Un afflux important de spectateurs viendra piétiner dans les sous-bois. Mais ces perturbations seront provisoires: trois mois d'aménagement préliminaire, deux semaines de compétition et un mois de démontage. Quel peut être l'impact à long terme sur l'environnement? Une telle question a-t-elle même un sens?

Après tout, il faut se rappeler qu'il n'y a pas, en-dessous de la limite de végétation, dans le canton de Vaud comme partout en Europe d'ailleurs, un seul hectare où l'on trouve un éco-système "naturel". Tout notre environnement sans exception porte la marque de l'activité humaine. L'allure des forêts, des marécages, des prairies est une conséquence de la politique forestière, de l'aménagement des eaux et de la politique agricole.

Une étude d'impact est un outil de compréhension supplémentaire pour choisir des solutions à ce problème de l'interaction de l'homme et de son milieu.